



Le bulletin municipal

COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS



Juin
Juillet
2024
N°5

Chers concitoyens,

J'espère que ces deux mois estivaux vous ont permis de faire tous les travaux que vous aviez prévu, de rencontrer vos familles et vos amis autour d'une bonne table, de vous ressourcer dans des lieux propices....

La commune de Pontfaverger-M a étoffé des lieux de divertissement pour ses habitants, il y en a pour tout le monde. S'il fait très chaud, vous pouvez aller au frais dans le parc arboré le long de la rivière et vous exercer à l'ombre sur le parcours sportif.

Les jeux olympiques vous ont peut être donné envie, vous pouvez aller vous exercer sur le terrain de vélo cross (ou pump track) avec tout ce qui est à deux roues non motorisés. Juste à coté, vous pouvez jouer en équipe sur le terrain multisports, basket ou handball, à vous de choisir. Sur les 3,5 km de la voie verte, vous pouvez faire de la marche à pied, du running, du vélo ... Pour étoffer toutes ces offres qui sont à votre disposition en totale liberté, sans contraintes, gratuites, je vous propose de venir au forum des associations le 7 septembre. Vous y trouverez une activité, un sport, un loisir qui va vous convenir. S'il n'existe pas encore à Pontfaverger-M, vous pouvez vous regrouper pour le créer.

Pour cette rentrée scolaire, nous vous tiendrons informé comme à notre habitude pour toutes les informations et travaux conséquents dans notre village.

En collaboration étroite avec les services de l'état et de la commune, nous avons pu dans un délai très court, mettre en place la maison : France Service.

Je remercie M. Le Préfet et M. Le sous-Préfet.

J'en suis persuadé, ces nouveaux services vous apporteront un plus pour vos démarches administratives dans beaucoup de domaines. N'hésitez pas à pousser la porte, vous y êtes les bienvenues que vous soyez Pontfabriciens ou pas.

Je vous souhaite une bonne reprise.

Le Maire, Damien Girard

- Convention de servitude CRISTAL UNION

Considérant de la construction d'un réseau de canalisations souterraines pour permettre l'épandage des eaux résiduaires stockées dans ses bassins par Cristal Union, dont une partie se situe en continuité du chemin d'exploitation n°60, au nord de la parcelle A235 et au sud de la parcelle A116, Considérant que cette servitude est d'une longueur de 191 mètres sur une largeur de 1 mètre, soit 191 m², La commune autorise Cristal Union à enlever, abattre ou dessoucher toute plantation qui, se trouvant à proximité de l'emplacement de la canalisation, gêne ou pourrait endommager l'ouvrage. La commune autorise Cristal Union à accéder à la parcelle en vue de la construction, la surveillance, l'entretien et la réparation de l'ouvrage. A titre de compensation forfaitaire et définitive, Cristal Union s'engage à verser à la commune une indemnité de 0,73 € par mètre linéaire de tuyauterie. Le Conseil Municipal autorise cette convention de servitude.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 18 voix POUR.

Conseil Municipal du 25 juillet 2024 :

- Convention de servitude CRISTAL UNION
- Subvention exceptionnelle à l'association « ACTIV' » -
- Subvention à l'Association « La Boule Ferrée »
- Attribution de logement au 11 rue Pérard Noizet
- Règlement panneaux publicitaires
- AMO et MO – Réfection de 2 ponts routiers
- Analyse d'eau
- 14 juillet 2024
- Nouveaux horaires de la bibliothèque
- Réfection du monument de 1870 dans le cimetière
- Inauguration du complexe sportif et des capsules temporelles
- C'est quoi une capsule temporelle ?
- Incivilité - Troubles du voisinage
- Forum des associations
- Cinéma et barbecue
- Le Polygone
- Transports vers Reims
- Reprise du commerce l'Instant Féminin
- Cchampionnat de France de Pétanque Lyonnaise
- Kermesse de l'école Maternelle
- Bibliothèque
- Les petits comédiens
- France Services

**Prochain Conseil
Municipal le 10
septembre 2024 à
19h45 à la Mairie.**

**Prochain Conseil
Municipal des
Jeunes le 30
septembre 2024 à
19h00 à la Mairie.**

- Subvention exceptionnelle à l'association « ACTIV' »

Après étude du bilan financier de l'association et compte-tenu du partenariat avec Cinéligue et de l'organisation de la fête de la musique, il convient de compléter la subvention votée au budget 2024.

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 918 €.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 18 voix POUR.

- Subvention à l'Association « La Boule Ferrée »

Après étude du bilan financier de l'association, et compte-tenu de sa qualification pour les championnats de France, il convient de compléter la subvention votée au budget 2024. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de verser, dans Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 480 €.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 18 voix POUR.

- Attribution de logement au 11 rue Pérard Noizet

Le Maire fait part à l'Assemblée de la vacance du logement communal 11 rue Pérard Noizet (porte gauche) au 04 août 2024 et des différentes demandes de logement reçues.

Le Conseil Municipal décide d'accepter la location au locataire retenu à compter du 05 août 2024 et fixe le montant de la location à 545 € par mois.

ADOPTÉ : Adopté à la majorité des membres présents, 16 POUR, 2 ABSTENTIONS.

- Règlement panneaux publicitaires

La commune gère les installations utilisées par les associations sportives. Elle peut mettre à disposition des associations à titre précaire et gratuit, des espaces réservés aux emplacements publicitaires. Le Maire expose que l'association SLP Foot a formulé une demande pour l'implantation de panneaux publicitaires au stade Stéphane SASIN. Il propose de mettre en place un règlement afin de préciser les conditions pour cette implantation. Le Conseil Municipal décide d'adopter le règlement proposé pour la mise en place de publicité au stade.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 18 voix POUR.

- AMO et MO – Réfection de 2 ponts routiers

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire, pour la bonne exécution du projet de réfection des 2 ponts routiers, de désigner un assistant à maîtrise d'ouvrage et un maître d'œuvre (jusqu'à la faisabilité du projet). Le Maire soumet au Conseil Municipal, les propositions techniques et financières reçues.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage et de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des 2 ponts routiers, au bureau d'étude Symbiose Ingénierie, représenté par M LEROY Philippe, 8 allée des Monts de Champagne 51100 REIMS et de retenir la proposition financière à 27 335 € HT.

ADOPTÉ : à la majorité des membres présents, 16 POUR, 2 ABSTENTIONS.

Analyses d'Eau du 19/07/2024

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences réglementaires fixées.
Les résultats d'analyses sont consultables en Mairie.



14 juillet 2024

Discours au Monument aux Morts, dépôt de gerbe par les CMJ, retour à la mairie pour un moment de convivialité où tous les administrés présents au défilé furent conviés.

Merci à tous d'avoir partagé ce moment de recueillement pour l'histoire

Présents aux Conseil Municipal :

- BRAU François-Xavier
- CLAUDE Ludovic
- COUSINAT Karen
- COURTY Aline
- DELAVACQUERIE Nathalie
- GAPE Amélie
- GIRARD Amaury
- GIRARD Damien
- LECLERC Manuel
- MAHUT Corinne
- USALUPPI Mélodie

Absent excusé :

- BESSON Dominique (pouvoir transmis)
- BUAT Frédérique (pouvoir transmis)
- CERCEAU Sophie (pouvoir transmis)
- DEMONGEOT Benoît
- ETCHEVERRY Marie-France (pouvoir transmis)
- GUYON Emmanuel (pouvoir transmis)
- LANOTTE Frédéric (pouvoir transmis)
- PRÉVOST Dany (pouvoir transmis)

NOUVEAUX HORAIRES À PARTIR DU 01 SEPTEMBRE

Bibliothèque

Lundi	Fermé
Mardi	10h - 12H30
Mercredi	9h30 - 12H30 et 13h30 - 16h30
Jeudi	Fermé
Vendredi	16h à 18h30
Samedi	9h30 - 12H30

1 rue de la République



Réfection du Monument de 1870 dans le cimetière

Des travaux de nettoyage puis de peinture ont été effectués sur la statue du soldat de 1870, qui se trouve dans le cimetière. Il ne manque plus que quelques plantes à remettre au sol. La peinture claire a permis de mettre en lumière certains détails de son équipement. La statue a été produite à la fonderie d'art du Val d'Osne. Ces ateliers, créés en 1836 par Jean-Pierre-Victor André pour fabriquer du mobilier urbain et de la fonte décorative, sont rapidement devenus la plus importante production de fonte d'art en France, jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Leur activité a cessé en 1986.

Le 06.07.24 Inauguration du complexe sportif et des capsules temporelles

Le samedi 06.07.24, vos CMJ et votre Conseil Municipal vous ont convié à l'inauguration du complexe sportif et des capsules temporelles.

Merci au public et aux élus pour la richesse de ce moment rempli de symboles, de partages, d'histoire, d'émotions, de surprises et de spontanéité.

La météo s'est maintenue pour permettre le déroulé de l'événement et la découverte des 2 sites mis à l'honneur :

- le complexe sportif et ses installations (pumptrack, citystade, terrains de pétanque, tables de ping-pong et de foot volley, ...)

- le parterre des capsules temporelles en face du cimetière et la rénovation de la statue du fantassin de 1870 dans le cimetière : le projet de capsules temporelles a pour but d'honorer le souvenir de notre village et de rappeler l'histoire à tous notamment aux plus jeunes.

Notre village a été marqué par 4 périodes importantes que nous ne voulons pas oublier :

la guerre Franco-prussienne de 1870 - la 1^{ère} guerre mondiale - la 2nde guerre mondiale - 2024



C'est quoi une capsule temporelle ?

Le projet de capsules temporelles a pour but d'honorer le souvenir de notre village et de rappeler l'histoire à tous notamment aux plus jeunes dans un lieu de mémoire.

Notre village a été marqué par 4 périodes importantes que nous ne voulons pas oublier.

Deux visages représentant des personnalités du village ayant marquées par leur courage et leur engagement notre histoire sont les gardiens de ce site de mémoire.

Vos CMJ, des élus et des collégiens ont fait des recherches et collecté des objets et des textes qu'ils ont enfermés dans 4 boîtes enterrées sous la stèle. Un RDV sera donné dans 20 ans pour la réouverture et la découverte de ces boîtes de mémoire.

Exemples de contenu des capsules (l'archivage du contenu complet est consultable en Mairie) :

- 1870 : Livre sur le monument avec le fantassin, article de presse de son inauguration, ...
- 1^{ère} Guerre Mondiale : Objets de guerre (obus, barbelés, ...), Moulages de casques allemand et de poilu, cartes postales, ...
- 2^{ème} Guerre Mondiale : Ecrits et documents sur la résistance à Pontfaverger-M, Souvenir commémoratif du D-Day 80 ans, ...
- 2024 : Reportages sur le COVID, les films - musiques - livres cultes, mode actuelle, les JO de Paris, objets collecteurs 2024, Vlog de la vie d'un collégien en 2024, ...

La conception du parterre est à l'initiative des CMJ, ils ont fait les plans et ont œuvrés pour récolter une subvention avec l'obtention du 1^{er} prix de l'Appel à Projets Jeunes de la MSA Marne Ardennes Meuse pour les 13-22 ans. Le projet des Capsules temporelles est retenu pour participer au prix de l'Appel à projets Jeunes au niveau national en 2025.

Merci à nos jeunes pour leur engagement et ce beau projet respectueux et pérenne à l'image de notre village.

INCIVILITE - TROUBLES DU VOISINAGE

Pour faire suite à plusieurs signalements et afin de ne pas gêner votre voisinage,

Nous vous rappelons que l'utilisation d'appareils tels que tondeuse, tronçonneuse, perceuse, ... n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 ;

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.



FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 7 SEPTEMBRE
De 9H30 A 13H30
AU GYMNASÉ
DE PONTFAVERGER

ACTIV

Fêtons la fin de l'été !
Jeudi 29 AOUT
Terrain de foot - Pontfa
A partir de 19H
Barbecues chauds pour
venir pique-niquer
A partir de 21h

Séance cinéma
plein air
VICE-VERSA 2
Billetterie sur
place

TALWEG PRÉSENTE

LE POLYGONE UN SECRET D'ÉTAT

Un film écrit et réalisé par Cédric Picaud

Scénario original Olivier Fuchs - Montage caméra Sauron - Image et son Cédric Picaud - Graphisme Johannes Schicklin - Montage son Marie Moulins - Mixage Bernard Picaud - Étalonnage Hugues Bardart - Producteur Vincent Gaségnac - Chargé de production Gabriel Abenham - Assistante de production Emmanuelle Laval

TALWEG PRODUCTION ET LA COMMUNE DE PONTFAVERGER-M
VOUS INVITENT À L'AVANT-PREMIÈRE DU DOCUMENTAIRE

«LE POLYGONE, UN SECRET D'ÉTAT» UN FILM DE CÉDRIC PICAUD

LE MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024

À LA SALLE DES FÊTES DU VILLAGE À 19H15

LA PROJECTION SERA SUIVI D'UN MOMENT
D'ÉCHANGE ET D'UN COCKTAIL OFFERT



scannez moi pour voir
la bande-annonce

1957. Une équipe d'ingénieurs parisiens décide du destin
d'un village. 55 ans d'expérimentations atomiques au
CEA,
55 ans de silence. Une terre souillée, des habitants
marqués dans leur chair...
Pontfaverger-M, une fois encore, sur la ligne de front.

ENTRÉE GRATUITE

Inscription par mail : mairie.pontfaverger@wanadoo.fr
ou en personne à la mairie en présentant ce bon rempli

Nom :

Prénom :

Nombre de personne au total :